



ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal
de la séance du 21 mai 2025, à 20h00
au Café Tivoli, Pl. d'Armes 18, 1618 Châtel-St-Denis

<u>Présidence</u>	:	Mme Sofia Ewald
<u>Procès-verbal</u>	:	Mme Aleksandra Stefanovic, secrétaire ad intérim
<u>Convoqués</u>	:	109 membres y compris les sympathisants
<u>Présents</u>	:	18 membres ainsi que des invités, conformément à la liste de présences signée
<u>Invités</u>	:	M. Pascal Charlet

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Approbation de l'ordre du jour
 3. Nomination des scrutateurs
 4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2024
 5. Rapport de la Présidente
 6. Comptes d'exploitation et bilan de l'exercice 2024
 7. Rapport des vérificatrices des comptes, approbation et décharge au comité
 8. Nomination des vérificateurs des comptes
 9. Budget 2025
 10. Elections du Président et des membres du Comité
 11. Admissions – démissions
 12. Propositions individuelles et divers
-

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Ewald salue les membres présents et ouvre cette assemblée générale. Elle adresse un salut particulier à M. Charlet, Directeur adjoint de la Fédération Patronale et Économique, et remercie les participants pour leur présence, signe de l'intérêt porté au Groupement.

Elle rappelle de signer la liste de présence et de récupérer l'autocollant d'identification CIA à apposer en vitrine.

Par souci de concision, les excusés ne sont pas cités. Elle informe enfin qu'un apéritif suivra l'assemblée.

2. Approbation de l'ordre du jour

Mme Ewald demande si l'ordre du jour de l'assemblée amène des questions ou des adaptations. Elle constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les statuts. Personne ne souhaite s'exprimer, il déclare cette assemblée valablement constituée.

Décision :

L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.

3. Nomination des scrutateurs

Mme Ewald indique qu'au vu du nombre de participants à cette assemblée, il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2024

Mme Ewald rappelle que le procès-verbal de la dernière assemblée générale était disponible sur demande auprès du secrétariat.

Une brochure regroupant le procès-verbal 2024, les comptes 2024 ainsi que le budget 2025 a été mise à disposition sur les tables.

La lecture n'étant pas sollicitée, Mme Ewald soumet le procès-verbal au vote.

Décision :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du Président

Mme la Présidente donne lecture de son rapport :

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Depuis notre dernière assemblée en 2024, notre comité s'est réuni régulièrement afin de poursuivre nos actions en faveur du commerce local et du développement économique de Châtel-St-Denis.

Retour sur l'année écoulée et les événements et actions marquantes ;

- **Fête des mères** : 8 commerçants ont participé à cette action pour un total de 525 roses distribuées.

- **Action des bons communaux « Fidèle à Châtel »** : Grâce à une subvention de CHF 500'000.- de la commune, cette action vise à soutenir le commerce local. Une collaboration a été mise en place avec le comité du CIA, afin de nommer l'action et d'en créer le logo. Une forte mobilisation a permis d'attirer de nouveaux membres, et nous travaillons à assurer la pérennisation de ce programme.
- **Sapin de Noël : 11 commerçants ont profité de notre offre, pour 17 sapins distribués, généreusement offert pour notre Commune.**
- **St-Nicolas 2024** : L'édition de cette année a bénéficié de l'implication de nouveaux bénévoles et de plusieurs ajustements logistiques. Nous avons travaillé à améliorer la coordination de l'événement. Un total de 700 sachets de friandises a été confectionné et distribué aux enfants, malheureusement cela n'a pas été suffisant pour cette édition.

À relever le soutien de la commune de Châtel St Denis, merci à elle pour ces précieuses aides nécessaires à la pérennisation de ces activités pour les commerces, mais aussi pour tous les habitant(e)s de Châtel St Denis.

- **40 ans du CIA** : La célébration des 40 ans du CIA est un projet phare pour 2025. Nous avons engagé une collaboration avec la troupe de théâtre Châteloise « Les Culturés » pour une animation originale, inspirée du concept de bande dessinée et de la naissance des remontées mécaniques des Paccots, lors d'un parcours interactif via QR codes.
- Cette animation sera proposée lors des marchés d'été du 28 juin et 26 juillet 2025 et les participants pourront gagner des lots sous forme de bons « Fidèle à Châtel » pour un montant total de 4'000.- CHF.

Vous avez également reçu une invitation à festoyer avec nous lors du marché du 28 juin, un apéritif convivial vous est offert, sur inscription d'ici le 16 juin au plus tard !

Les projets et défis pour 2025

- **Optimisation des événements récurrents** : Pour St-Nicolas, des ajustements sont prévus, notamment une augmentation des sachets de friandises. Des inventaires et programmes plus détaillés, afin de faciliter les tâches des nouveaux bénévoles et la future relève du comité.
- **Suivi et développement des bons communaux** : Nous allons poursuivre les discussions avec la Commune et l'entreprise partenaire pour maximiser l'impact de cette action et explorer les moyens d'assurer sa continuité.
- **Participation au projet de parking souterrain** : Une démarche a été initiée auprès de la Commune pour que le CIA soit inclus dans les discussions autour du projet du Grand Clos, qui pourrait impacter nos membres.
- **Recrutement et représentativité** : Nous souhaitons renforcer le comité avec des représentants de plus de secteurs distincts pour mieux refléter la diversité de nos membres.

L'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation et des projets structurants. En tant que présidente, je tiens particulièrement à mon engagement envers le CIA et ses membres pour continuer à défendre nos intérêts et dynamiser le commerce local.

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication et votre confiance.

Je vous remercie de votre attention.

Sofia Ewald Présidente du CIA

6. Comptes d'exploitation et bilan de l'exercice 2024

Mme Aleksandra Stefanovic, secrétaire ad intérim, présente les comptes d'exploitation et le bilan de l'exercice 2024, en commentant les principaux postes de recettes et de dépenses. Les recettes s'élèvent à CHF 21'159.85 et les charges à CHF 19'645.85, ce qui dégage un bénéfice de CHF 1'514.00.

Au 31 décembre 2024, les actifs et passifs sont équilibrés à CHF 38'477.00. Le capital-fortune, augmenté du bénéfice de l'exercice, s'élève à CHF 26'779.50.

Mme Stefanovic invite les membres à poser des questions. La parole n'étant pas demandée, le point est clôturé.

7. Rapport des vérificatrices des comptes, approbation et décharge au comité

Mme Ewald informe que les comptes 2024 ont été vérifiés par Mme Mireille Cuany Hegel de l'Objet Bois Sàrl et M. Arsim Selimi de Rosselet SA, qu'elle remercie pour leur disponibilité.

Le rapport des vérificateurs est projeté à l'écran et lu par Mme Mireille Cuany Hegel.

Aucun commentaire n'est formulé par l'assemblée.

Décision :

Les comptes 2024 ainsi que le bilan au 31 décembre 2024 sont acceptés à l'unanimité, et décharge est donnée au comité ainsi qu'au caissier.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Mme Ewald informe que les comptes 2025 seront vérifiés par M. Arsim Selimi de Rosselet SA.

Elle invite l'assemblée à proposer un second vérificateur ainsi qu'un suppléant. M. Lionel Chollet, de la Banque Cantonale de Fribourg, se propose comme deuxième vérificateur. M. Didier Tâche, du Garage Gustave Tâche SA, accepte le rôle de suppléant.

Décision :

L'assemblée nomme à l'unanimité M. Lionel Chollet comme deuxième vérificateur des comptes 2025 et M. Didier Tâche comme suppléant.

Mme Ewald remercie chaleureusement les trois membres pour leur engagement.

9. Budget 2025

Mme Aleksandra Stefanovic présente le budget 2025. Le total des recettes est estimé à CHF 25'690.00, tandis que les charges s'élèvent à CHF 29'380.00. Une perte de CHF 3'690.00 est anticipée, principalement en lien avec les festivités des 40 ans du CIA.

Elle invite l'assemblée à poser des questions. Aucune intervention n'est formulée.

Décision :

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

10. Elections du Président et des membres du Comité (2025-2027)

Un appel est lancé aux membres pour rejoindre le comité, deux places étant vacantes alors que le minimum statutaire requis est de cinq membres. La présidente souligne l'importance de cet engagement pour assurer la continuité du CIA et invite chacun à participer activement à la vie du groupement.

Mme Ewald informe l'assemblée que M. Didier Tâche a quitté ses fonctions au sein du comité au cours du second semestre 2024. Un présent lui est remis en remerciement de son engagement.

Elle invite ensuite les membres présents à manifester leur intérêt pour rejoindre le comité. À l'issue de l'appel, M. Thierry Rossier se porte candidat.

Étant une année de renouvellement statutaire, Mme Ewald procède à l'élection de l'ensemble des membres du comité. Les mandats sont de deux ans, avec possibilité de réélection.

Intervention de Mme Aleksandra Stefanovic : Concernant la présidence, Mme Ewald a accepté de poursuivre son mandat pour une nouvelle période de deux ans. Elle est proposée à la réélection. L'assemblée approuve sa reconduction à l'unanimité.

Les autres membres du comité actuels ont également accepté de renouveler leur engagement. Le comité est ainsi composé de :

- Mme Sofia Ewald, Présidente
- M. Chuck Gomez
- Mme Mento Averik
- M. Florian Schmidt
- M. Thierry Rossier

Décision :

L'assemblée approuve à l'unanimité la composition du comité pour la période 2025–2027.

11. Admissions - démissions

Mme Ewald annonce que le groupement compte actuellement une centaine de membres actifs et une dizaine de membres sympathisants.

Depuis la dernière assemblée, nous avons accueilli au sein de notre Groupement :

- Atout Energie Julien Pasquinoli, M. Julien Pasquinoli
- C. Schumacher Sàrl, M. Cédric Schumacher
- Fidac Conseils Sàrl, Mme Anne Céline Jost
- K-Féés, Mme Tatiana Mahé
- Le Comptoir des Saveurs, M. Philippe Cervera
- Les Dzotes resto-bar, Pichard Jaquier Sàrl
- Sylvestre Pilloud Sàrl

Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes ravis de les accueillir.

Pour des raisons professionnelles ou de cessation d'activité, nous regrettons la démission de :

- Garage du Sud
- Naturellement Vrac Sàrl
- Garage Touring
- Institut Pré-Alpin
- La Goutte d'Or Sàrl
- M. Berthoud Norbert, membre sympathisant

12. Propositions individuelles et divers

Mme Ewald déclare que le secrétariat n'a pas reçu de proposition individuelle et invite les membres à s'exprimer. La parole est ensuite donnée à M. Pascal Charlet.

Présentation de la FPE – nouveaux services pour les membres

M. Pascal Charlet remercie Mme Sofia Ewald pour l'invitation.

Avant sa présentation, M. Charlet prend la parole pour évoquer la situation de M. Lionel Martin. Il informe l'assemblée que, suite à plusieurs échanges récents, la Fédération Patronale et Économique et M. Martin ont convenu d'un commun accord de mettre fin à leur collaboration. Cette décision, prise dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel.

M. Charlet précise que M. Martin a fait preuve d'engagement depuis plus de 20 années au sein de la FPE-CIGA et particulièrement dans le projet majeur comme le Salon Suisse des Goûts et Terroirs.

Dans l'intervalle, une solution de remplacement est en cours d'élaboration. Une offre d'emploi sera prochainement diffusée. En attendant, Mme Aleksandra Stefanovic assure la gestion transitoire du CIA, ce pourquoi M. Charlet la remercie chaleureusement.

Il conclut cette parenthèse en indiquant qu'il reste à disposition pour toute question ou échange sur le sujet.

M. Charlet poursuit ensuite avec la présentation des services offerts par la Fédération Patronale et Économique aux membres des associations affiliées. Il insiste sur l'importance de faire partie d'un réseau structuré permettant une représentation collective et l'accès à des prestations professionnelles à tarif préférentiel.

Il détaille notamment :

- Le service juridique accessible du lundi au vendredi, avec une première heure de consultation offerte par an et un tarif préférentiel de CHF 150.-/heure, incluant des rabais sur les formations continues.
- La plateforme REF-lex.ch, proposant plusieurs formules d'abonnement : guide numérique, juriste virtuel avec outils pratiques (calculs, contrats, lettres types), ainsi qu'un accompagnement juridique complet réservé aux membres FPE-CIGA.


Ces outils permettent aux commerçants de bénéficier de ressources fiables et à jour, notamment en droit du travail et assurances sociales.

Avant de clôturer la séance, Mme Ewald remercie les membres du comité pour leur engagement, sans lequel les actions du Groupement ne pourraient être menées à bien.

Elle adresse également ses remerciements aux membres présents pour leur participation et la confiance accordée tout au long de l'année.

Elle clôt l'assemblée à 20h40 et invite les participants à partager un moment convivial autour de l'apéritif.

Groupement des Commerçants Industriels et Artisans Châtelois



Sofia Ewald, présidente



Aleksandra Stefanovic, secrétaire ad intérim

Bulle, le 23 mai 2025